Réforme territoriale : sept premières remarques

Publication : mercredi 21 octobre 2009 12:37

Nous aurons l'occasion de revenir en détails sur le projet de réforme territoriale présenté par Nicolas SARKOZY. Ce sera l'objet du débat parlementaire.

Dès à présent, je souhaite faire quelques remarques.

1- Que des réformes soient nécessaires, c'est évident. Je ne suis pas un adepte du statu quo. Mais il faut améliorer la décentralisation et non pas recentraliser, ce qui serait un retour en arrière.

2- Je désapprouve la campagne menée au plus haut niveau de l'État consistant, en fait, à mettre en cause les élus locaux, qui seraient coûteux et dispendieux. Il y a 550 000 élus locaux en France. Les Français savent qu'ils sont dévoués et proches du terrain. Et quand on voit les niveaux d'endettement respectifs de l'État et des collectivités locales, on mesure que les secondes n'ont pas forcément de leçons à recevoir du premier.

3- La fusion des élus des départements et des régions, qui est sans précédent historique ni équivalent géographique, me paraît engendrer une grande confusion. Je préfère la clarté.

4- Pour ce qui est des ressources des collectivités, les réformes annoncées et celle de la taxe professionnelle auront pour conséquence d'accroître encore la part des dotations de l'État dans les ressources des collectivités locales. C'est un choix recentralisateur et contraire à la Constitution, qui a été modifiée afin que soit inscrit le fait que les ressources propres des collectivités locales doivent rester significatives. Comme on a pu le constater depuis des décennies, les compensations de l'État évoluent inéluctablement à la baisse et ne compensent bientôt plus les recettes retirées à ces collectivités.

5- Le paradoxe, c'est que, alors que les dotations de l'État ne cessent de croître, la péréquation entre collectivités est toujours notoirement insuffisante. La seule justification des dotations de l'État devrait, au contraire, être de permettre une juste redistribution des ressources entre collectivités. Car chacun sait que les ressources des communes – pour ne prendre que cet exemple – ne sont pas proportionnelles à leurs charges. En un mot, il faut plus de justice. Cela vaut pour les collectivités comme pour les ménages. La fiscalité locale des ménages est notoirement injuste. Mais je ne vois dans la loi de Finances pour 2010 aucune mesure permettant de traduire dans les faits les innombrables effets d'annonce - à nouveau réitérés - sur la nécessaire réforme de la fiscalité locale.

6- Il est bien d'achever la réforme de l'intercommunalité. A mon avis, cela doit se faire – y compris dans les agglomérations urbaines – dans le respect des communes et en développant la démocratie. Les vrais débats – lors des élections notamment – sur la ville du futur portent sur les enjeux de l'agglomération.

7- Les modes de scrutin à deux tours font partie de nos traditions démocratiques. Ils sont tout à fait compatibles avec une juste représentation des différentes sensibilités. A ma connaissance, aucun parti politique n'a inscrit dans son programme le scrutin à un tour. Il n'est jamais bon – et parfois risqué ! – d'inventer des modes de scrutin pour des raisons purement circonstancielles – et c'est un euphémisme !

.

Phoca PDF